

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**de l'école Saint-Patrice tenue au local 45 de l'école le mardi 5 décembre 2023 à 18 h 30.**

**PRÉSENCES**

Présent	Absent			Présent	Absent		
x		Stéphanie Lebel	présidente	x		Élyse Boyer	enseignante
	x	Valérie Cousineau	vice-présidente	x		Chantal Grondin	enseignante
	x	Mélina Bilocq	parent		x	Karine Guérin	enseignante subst.
x		Valérie Perras	parent	x		Isabelle Doiron	pers. soutien
x		Philippe Courchesne	parent				SDG
x		Jessica Lefrançois	subst.		x	Yves Boyer	communauté
	x	Josée Thibeault	subst.	x		Jean-François Fortin	directeur

**1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

La troisième séance du conseil d'établissement 2023/2024 est ouverte par la présidente à 18 h 33. Cette rencontre remplace la rencontre initialement prévue le 28 novembre.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**CE23/24-24**

Il est proposé par madame Valérie Perras d'approuver l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions du public.
4. Approbation du procès-verbal du 24 octobre 2023.
5. Suivi au procès-verbal du 24 octobre 2023.
6. Budget révisé du service de garde ..... Adoption
7. Projet éducatif..... Adoption
8. Code de vie St-Patrice : règlement régissant l'utilisation du cellulaire .....Approbation
9. Programmation des activités. ....Approbation (art. 87)
10. Fonds à destination spéciale .....Approbation
  - a) Don de la Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière
  - b) Campagne de financement – Fromage St-Patrice .....
11. Campagne de financement – Recettes en Pot..... Information
12. Information de l'organisme de participation des parents (OPP)
13. Information de la représentante au comité de parents.
14. Information de la présidente du conseil d'établissement.
15. Information des membres du personnel de l'école.
16. Information de la responsable du service de garde
17. Information du représentant de la communauté
18. Information de la direction d'école.
19. Coups de cœur
20. Levée de l'assemblée.

**Adopté à l'unanimité**

**3. Période de questions du public**

Aucun public.

#### **4. Approbation du procès-verbal du 24 octobre 2023**

##### **CE23/24-25**

Il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'approuver le procès-verbal du 24 octobre 2023 tel que présenté par la direction de l'établissement.

**Adopté à l'unanimité**

#### **5. Suivi au procès-verbal du 24 octobre 2023**

En raison de la grève, les cours Gardiens avertis et Prêt à rester seul sont reportés au 15 mars 2024.

#### **6. Budget révisé du service de garde**

Monsieur Fortin présente le budget révisé du service de garde.

##### **CE23/24-26**

Considérant la politique du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneureries qui encadre l'organisation et la gestion d'un service de garde en milieu scolaire;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par madame Valérie Perras, membre du conseil d'établissement,

1<sup>o</sup> D'adopter le budget révisé de fonctionnement du service de garde au montant de 245 243 \$ tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus totalisant 245 243 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du Centre de services scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

2<sup>o</sup> S'il y a des campagnes de financement prévues au budget, d'autoriser la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en provenance du fonds à destination spéciale, selon les règles du Centre de services scolaire.

**Adopté à l'unanimité**

#### **7. Projet éducatif**

Le directeur mentionne que le comité pilotant le projet éducatif a apporté une petite modification au projet adopté le 16 mai dernier relativement à l'objectif en lecture et écriture. Un indicateur en écriture a été ajouté.

##### **CE23/24-27**

Conformément à l'article 74 de la LIP, il est proposé par madame Stéphanie Lebel d'adopter le projet éducatif de l'école 2023-2027, tel que modifié et présenté par la direction de l'établissement.

**Adopté à l'unanimité**

**8. Code de vie St-Patrice : règlement régissant l'utilisation du cellulaire**

Le directeur présente le règlement sur l'utilisation du cellulaire à l'école qui sera obligatoirement applicable à compter du 31 décembre prochain, conformément à la directive ministérielle.

**CE23/24-28**

Conformément à l'article 76 de la LIP, il est proposé par madame Jessica Lefrançois d'approuver l'ajout du règlement régissant l'utilisation du cellulaire à l'école aux règles de conduite et mesures de sécurité (code de vie) de l'école pour l'année 2023-2024, le tout conformément à la directive ministérielle.

**Adopté à l'unanimité**

**9. Programmation des activités**

Aucune.

**10. Fonds à destination spéciale**

a) Don de la Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière

**CE23/24-29**

Il est proposé par madame Jessica Lefrançois d'accepter le don de 1 730 \$ de la Caisse Desjardins des Seigneuries de la frontière. Cette somme s'ajoutera aux sommes amassées lors de la campagne de financement - Recettes en pot et sera déposée dans le projet F4050. Advenant un déficit, il sera comblé par une campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

**Adopté à l'unanimité**

b) Campagne de financement - Fromage St-Patrice

**CE23/24-30**

Il est proposé par madame Valérie Perras d'accepter la somme de 493 \$ de la municipalité de St-Patrice-de-Sherrington. Cette somme a été amassée lors de la campagne de financement – Fromage St-Patrice qui a eu lieu en décembre 2020. Cette somme s'ajoutera aux sommes amassées lors de la campagne de financement - Recettes en pot et sera déposée dans le projet F4050. Advenant un déficit, il sera comblé par une campagne de financement ou par le surplus du fonds à destination spéciale. Nous autorisons la direction de l'établissement à effectuer tous les transferts appropriés en relation avec cette résolution.

**Adopté à l'unanimité**

**11. Campagne de financement – Recettes en Pot**

Madame Doiron mentionne que la campagne s'est bien déroulée. 1024 pots (ou sachets) ont été vendus.

**12. Information de l'organisme de participation des parents (OPP)**

Madame Lebel mentionne que :

- L'OPP décorera bientôt l'école pour Noël;
- Des bas de Noël avec de petites surprises seront offerts à tous les élèves;
- L'OPP aimerait organiser une danse à l'école. La direction analysera la faisabilité de ce projet.

**13. Information de la représentante au comité de parents**

Madame Cousineau étant absente, il n'y a aucune information à donner.

**14. Information de la présidente du conseil d'établissement**

Madame Lebel n'a pas d'information à donner.

**15. Information des membres du personnel de l'école**

Madame Boyer rappelle les activités de l'Halloween et le 1<sup>er</sup> bulletin.

Madame Grondin mentionne la tenue d'activités spéciales pour Noël dans la semaine du 18 au 22 décembre.

**16. Information de la responsable du service de garde**

Aucune.

**17. Information du représentant de la communauté**

Monsieur Boyer étant absent, il n'y a aucune information à donner.

**18. Information de la direction d'école**

Monsieur Fortin souligne les points suivants :

- Une somme de 410 \$ a été amassée dans le cadre de la campagne de financement de Leucan;
- Les personnes intéressées sont invitées à déposer un projet pour le DéfiOsentreprendre;
- De la publicité est disponible pour le Protecteur national de l'élève.

**19. Coups de cœur**

Monsieur Fortin salue le dynamisme de la nouvelle équipe au préscolaire.

Madame Lebel remercie l'équipe-école pour l'organisation des activités de l'Halloween, ainsi que les bénévoles pour leur participation à cette journée spéciale.

**20. Levée de l'assemblée**

**CE23/24-31**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, madame Stéphanie Lebel propose la levée de l'assemblée à 19 h 06.

Prochaine rencontre le mardi 16 janvier 2024 à 18 h 30.

**Adopté à l'unanimité**

---

Stéphanie Lebel, présidente

---

Jean-François Fortin, directeur